année politique suisse

DOKUMENTATION · ANALYSE · DIFFUSION

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess **des mesures pour promouvoir la relève scientifique en Suisse**

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: des mesures pour promouvoir la relève scientifique en Suisse, 2012 - 2015*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 12.10.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik 1
Bildung, Kultur und Medien 1
Bildung und Forschung 1
Hochschulen 1

Abkürzungsverzeichnis

WBK-SR	Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Ständerats
SBFI	Staatssekretariat für Bildung, Forschung und Innovation
SNF	Schweizerischer Nationalfonds zur Förderung der wissenschaftlichen Forschung
WBK-NR	Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Nationalrats
SWTR	Schweizerischer Wissenschafts- und Technologierat (früher: SWR)

CSEC-CE	Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique
CSEC-CN	Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national
CSST	Conseil suisse de la science et de la technologie (avant : CSS)

Allgemeine Chronik

Bildung, Kultur und Medien

Bildung und Forschung

Bildung und Forschung

POSTULAT
DATUM: 13.06.2012
GUILLAUME ZUMOFEN

De nombreuses instances, tels que le Conseil suisse de la science et de la technologie (CSST), la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS) ou encore le Fonds national suisse (FNS) ont maintes fois relevé des carences de plus en plus évidentes au niveau de la relève scientifique en Suisse. Alors que la compétitivité internationale devient toujours plus rude, plusieurs indicateurs virent au rouge pour la Suisse, qui jusqu'à présent se trouvait dans le peloton de tête des pays les plus avancés dans les domaines de la recherche et de l'innovation. Un postulat qui entend prendre **des mesures pour promouvoir la relève scientifique en Suisse** déposé par la CSEC-CE a été adopté par le Conseil des Etats en juin 2012. Il charge le Conseil fédéral de la rédaction d'un rapport sur l'efficience et l'efficacité des mesures projetées pour garantir la relève scientifique en Suisse. De plus, il est censé proposer des alternatives à caractère incitatif. Ce rapport devraient mettre en lumière certaines priorités, telles que la volonté d'égalité entre femmes et hommes dans le domaine académique, la possibilité d'augmenter le nombre de postes de professeurs assistants ou encore la nécessité d'une attractivité salariale des études doctorales. [1]

Hochschulen

MOTION
DATUM: 09.09.2015
GUILLAUME ZUMOFEN

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-CN), malgré une minorité opposée, a déposé une motion qui vise à imposer des **Mesures pour promouvoir la relève scientifique en Suisse**. L'objectif de la motion est une révision des structures de carrière dans les hautes écoles helvétiques. En effet, afin d'augmenter l'attractivité d'une carrière académique et scientifique la motion entend construire un système de carrières à plusieurs niveaux, avec notamment des catégories de postes, comme «chercheur doctoral», «professeur assistant», «professeur associé» et «professeur ordinaire». L'objectif est notamment de réviser une structure jugée trop rigide et accompagnée d'une incertitude permanente qui n'encourage ainsi pas de tels parcours professionnels. La motion entend, d'un côté, dessiner cette nouvelle structure, grâce à l'appui d'une commission composée des principaux acteurs, tels que le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), Swissuniversities, le Fonds national suisse (FNS) ou encore actionuni, et, d'un autre côté, instaurer des incitations pour les hautes écoles à adopter une telle structure. Le Conseil fédéral propose de rejeter la motion, afin de ne pas interférer avec les travaux en cours d'élaboration. Il a notamment souligné le rapport publié en 2014 sur les «Mesures pour garantir la relève scientifique en Suisse» ou encore la question des postes d'assistant en «tenure track» déjà abordée dans un postulat. Les arguments de la Commission, tels que l'importance de la recherche liée aux problèmes soulevés par le vote du 9 février, ont fini par convaincre la Chambre du peuple qui a accepté la motion de justesse par 82 voix contre 78 et 3 abstentions. Du côté de la chambre des cantons, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil de Etats (CSEC-CE) n'a pas soutenu cette motion déposée par la CSEC-CN. La motion a même été rejetée sans opposition. Ainsi, le Conseil des Etats a suivi l'avis de sa commission, et rejeté, à l'opposé du Conseil national, cette motion qui visait une réforme des carrières académiques. [2]

---

1) BO CE, 2012, p. 616.; NZZ, 06.01 et 12.01.12.
2) BO CE; BO CN; Rapport CSEC-CE